

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION
SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN**

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996
Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DATAR)

SECRETARIAT : 49 avenue Carnuschi - F - 06500 MENTON
Tél/Fax : xx33 - (0)4 93 35 35 17 - Messagerie électronique : gir.maralpin@wanadoo.fr

Monsieur Bertrand WOLKOWITSCH
Directeur-Adjoint
Service Transports et Communications
Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 MARSEILLE - Cedex 20

Notre réf. : Correx/PacaStcWbXxmPuc308

Objet : Emprises ferroviaires de Vintimille

Menton, le 18 juillet 2003

Monsieur le Directeur,


Donnant suite à la recommandation que m'a faite M. Gérard Piel, Président de la Commission politique décentralisée des transports et énergie, lorsque je l'ai informé hier de convoitises se portant sur les emprises ferroviaires de Vintimille, je m'empresse de vous communiquer ci-joint la note du GIR Maralpin rédigée à ce sujet à l'issue d'une réunion privée organisée par les services du Plan d'aménagement de la Commune de Vintimille.

Cette note fait état des intentions clairement affichées des autorités communales de Vintimille de se réapproprier, en association avec des collectivités territoriales françaises limitrophes, une proportion notable des emprises du Parco Roya (gare de reconstitution et de triage et anciennement douanière) ainsi que de la Gare internationale (et les aires de lavage qui y sont associées).

Cette note signale tout particulièrement l'intention de ces autorités de consulter, **le 30 juillet prochain à Vintimille**, les administrations ferroviaires françaises et italiennes sur le sort à réserver à ces emprises.

Je me permets d'appeler votre attention sur le fait que ces dernières, dont les administrations ferroviaires ne peuvent que constater la sous-utilisation présente, pourraient, à assez court terme, se révéler indispensables, notamment pour la réalisation et l'exploitation d'un axe ferroviaire circumméditerranéen à grande capacité, axe dont la perspective est désormais clairement affichée au niveau régional.

En vous remerciant par avance de bien vouloir plaider en ce sens auprès de ceux de vos interlocuteurs susceptibles de participer à cette consultation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.


**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE
DE RÉFLEXION MARALPIN**
Jacques Molinari
Secrétaire Général du GIR Maralpin

49, Avenue Carnuschi

06 06500 MENTON

P.J. Note PUC Ventimiglia & emprises ferroviaires/25.06.2003
Copie pour information : M. Gérard Piel Tél. / Fax 33.04.93.35.35 17